

FORMATION VERIFICATIONS ENGINS DE TP BIS

Vérification générale périodique des Engins de Terrassement, toutes catégories.

Présentiel - Synchrone

Formation théorique et pratique en rapport avec la réglementation en vigueur.

Objectifs

Etre capable de vérifier les Engins de Terrassement conformément à la réglementation et aux normes en vigueur.



Public Visé

Techniciens, réparateurs, mécaniciens, électriciens, etc...touchant à la réparation et aux vérifications réglementaires des engins de terrassement.



Pré Requis

Etre titulaire d'un diplôme d'état (CAP minimum) ou bénéficier de deux ans d'expérience dans les domaines suivants:

- Mécanique Poids lourds
- Mécanique spécialisée mécanismes auto
- Maintenance industrielle

Ou être utilisateur d'engins de TP, avec une expérience de plus de deux ans.

Pour un profil différent, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

-Acquérir les notions de conformité prescrites dans la directive européenne 2006/42/CE.

-Acquérir les données normatives prescrites notamment par la série de normes NF EN 474.

-Connaitre les dispositions de la réglementation en vigueur concernant les vérifications imposées par le Code du Travail et codifiées dans les arrêtés du 5 mars 1993 modifiés et 1er mars 2004 relatifs respectivement aux vérifications des équipements de tr

Parcours pédagogique

• Préambule de la formation:

Tour de table permettant à chaque participant de se positionner par rapport à la formation, à ses attentes et aux objectifs à atteindre. Rappel du règlement intérieur et présentation du programme de la formation.

• Réglementation appareils de levage:

Directive 2006/42 dite "Directive machines"

Série de normes NF EN 474 (NF EN 474-1 à NF EN 474-13)

Historique et Code du Travail - Articles : R4323-22 / R4323-23 / R4323-28 / Arrêté du 5 mars 1993 et arrêtés du 1er et 2 mars 2004.

• Analyse réglementaire :

Procédure de vérification:

1. Mise en service
2. Vérification périodique
3. Remise en service

• Application pratique :

Mise en situation sur machine équipée pour le levage.(Sous réserve de disponibilité des appareils.)

• Mise en oeuvre des tests et évaluation des connaissances :

1. Evaluation écrite, sous forme de QCM, portant sur les parties théoriques et pratiques étudiées pour validation des connaissances.

2. A l'issue de l'évaluation et si la note obtenue est supérieure à 10/20, une attestation et une licence seront remises au stagiaire.

Méthodes pédagogiques

- Formateur
- Salle de formation
- Vidéo projecteur
- Engins pour les essais pratiques
- Documentation technique et schémas hydrauliques
- Support pédagogique sur diaporamas pendant la formation
- Support papier remis au stagiaire

Qualification Intervenant-e-s

Expert Hydraulicien

MANUTEST - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 53351063635

MANUTEST

Z.A Piquet NORD - 35370 ETRELLES

Tél. : 02.99.00.76.78 - Site internet : <http://manutest.com> - E-mail : formations@manutest.com
SASU au capital de 10000 - N° TVA Intra. : FR41521334011 - Code NAF : 7120B

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation écrite sous forme de QCM portant sur les parties théorique et pratique étudiées pour validation des connaissances.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, veuillez contacter la référente Handicap, Mme TEVEU Coralie.



Durée

7.00 Heures **1** Jour



Contactez-nous !

Coralie TEVEU
Responsable formations

Tél. : 0299007678

Mail : formations@manutest.com